# INFORMATION SUR LE RISQUE INDUSTRIEL



Ce document, à conserver, renferme des

consignes simples dont la connaissance et

le respect immédiat constitueront pour vous

une protection importante.

- de prendre des dispositions de sécurité pour leurs installations,
- d'appliquer des plans d'urgence en cas d'accident,
- d'effectuer une information préventive des populations riveraines destinée à améliorer leur protection, en leur indiquant le meilleur comportement à adopter en cas d'alerte.



# LES ACTIVITÉS

La société GAZECHIM est spécialisée dans le conditionnement et la distribution des gaz spéciaux utilisés quotidiennement pour le traitement de l'eau potable et des piscines (le chlore), dans l'industrie alimentaire (l'anhydride sulfureux), la réfrigération (l'ammoniac) et la chimie fine (l'acide chlorhydrique anhydre).

Le site de Mitry Mory est implanté dans la zone industrielle depuis 1976 et emploie une quarantaine de personnes spécialisées dans ce domaine.

Site internet du Groupe Gazechim : www.gazechim.com

#### **LES PRODUITS**

Le Chlore (CI<sub>2</sub>) L'Ammoniac (NH<sub>3</sub>) L'Anhydride Sulfureux (SO<sub>2</sub>) L'Acide Chlorhydrique Anhydre (HCI)

#### LES CONSEQUENCES

Afin de limiter les conséquences des accidents majeurs identifiés dans son étude de danger, GAZECHIM se conforme à son Plan d'Opération Interne (POI). Celui-ci définit les mesures d'urgence à prendre en compte par chacun à l'intérieur de l'usine pour maîtriser le sinistre. Les pompiers et autres services publics d'intervention sont associés si besoin.

#### LA PROTECTION DES POPULATIONS

Les services de la Protection Civile, avec l'exploitant et l'ensemble des services publics élaborent un **Plan Particulier d'Intervention**. Ce plan définit leur rôle respectif pour informer, alerter et porter secours aux populations. Dans le cas où l'accident risque de dépasser des limites de l'usine, le Préfet, averti par l'industriel, met en oeuvre le **PPI**. Il coordonne alors l'ensemble des secours.

## **UNE RÈGLEMENTATION ADAPTÉE**

L'usine de Mitry Mory est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à une réglementation stricte : directive européenne SEVESO Seuil Haut, arrêtés ministériels et préfectoraux.

Le respect des prescriptions est contrôlé par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) d'Ile-de-France.

# RISQUES D'ÉMISSION DE GAZ TOXIQUES



# L'ALERTE EST DONNÉE

à la population par une sirène au son modulé. Le Préfet prend la direction des opérations de secours.



# LA POPULATION ADOPTE LES BONS RÉFLEXES DE LA FICHE CI-APRÈS

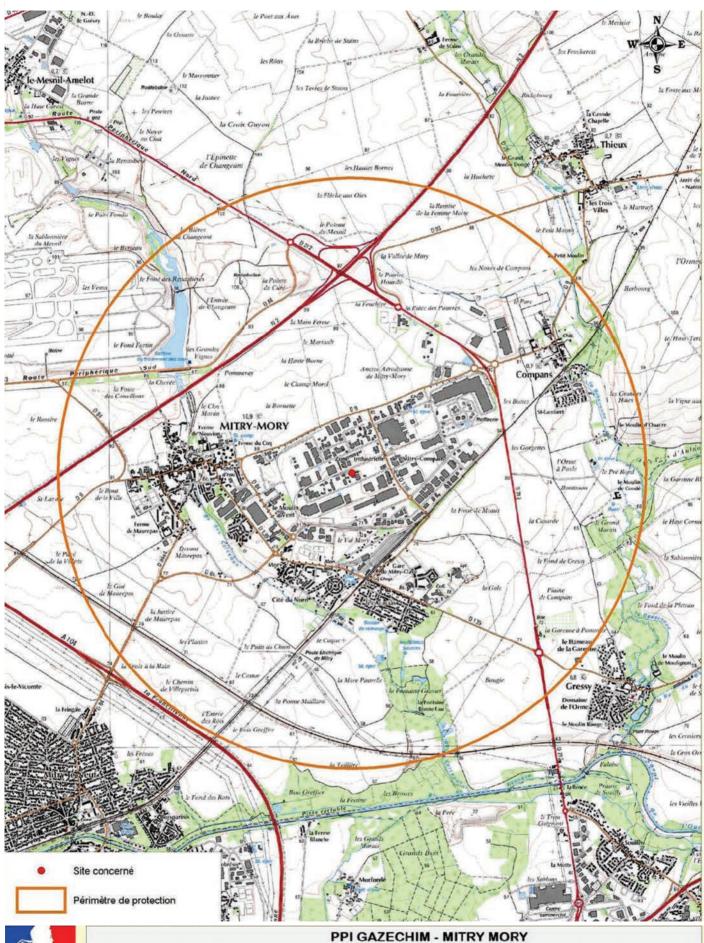




Pour toute information complémentaire s'adresser à :

	Tél	Fax
GAZECHIM	01.60.21.47.47	01.60.21.47.49
Préfecture de Melun	01.64.71.77.77	01.64.71.77.06
Protection Civile (SIDPC)	01.64.71.75.68	01.64.71.75.33
DRIEE-IF	01.64.10.53.53	01.64.41.61.99
Mairie de Mitry Mory	01.60.21.61.10	01.60.21.61.48
Mairie de Compans	01.60.26.10.06	01.60.26.13.61

# LA ZONE D'ALERTE DES POPULATIONS



Aberté Egalité Fraternité
EPUBLIQUE PRANÇAISE
Préfet de
Seine-et-Marne

ra de Seine et Morne Concention

Source des données : Préfecture de Seine-et-Marne Fond cartographique numérique : BD carto® © IGN SCAN25® © IGN Conception - réalisation : DDT 77/MSI-UGAD/BB

Date: 08/11/2010 Échelle: 1/35 000

# LES CONSIGNES GÉNÉRALES À SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT

# Vous entendez la sirène... Un son montant et descendant 3 fois 1 mn 41s séparées par un court silence





**ECOUTEZ LA RADIO** France Bleu Ile-de-France (107.1 FM) 77 FM (95.8 FM)

#### **FAIRE**



Entrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche. Ne restez pas à l'extérieur ou dans un véhicule.



Mettez-vous à l'écoute de la radio locale ou régionale. Respectez les consignes des autorités



Fermez portes et fenêtres. Éloignez-vous-en. Coupez les ventilations.

### **NE PAS FAIRE**



Vos enfants sont à l'école. Pour ne pas les exposer, n'allez pas les chercher.



Évitez de fumer. Ne faites ni flamme ni étincelle.



Libérez les lignes pour les secours. Ne téléphonez pas.

Vous entendez la FIN D'ALERTE...

Un son continu de 30 secondes

# **ATTENDEZ LES CONSIGNES DES AUTORITES OU LE** SIGNAL DE FIN D'ALERTE **POUR SORTIR**

consignes simples dont la connaissance et

une protection importante.

Ce document, à conserver, renferme des

le respect immédiat constitueront pour vous

Consignes nationales sur les risques industriels majeurs.

